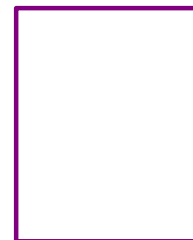




Fiche d'inscription Saison 2020-2021
(1er septembre 2020 au 31 août 2021)

Club Sportif et des loisirs de la Garde, 56 bd Kellermann 75013 Paris, 01-53-62-16-36, cslg@hotmail.fr



NOM : PRENOM : Sexe : F M

Adresse : Code Postal :

Ville :

Date de naissance : Lieu :

Tél (obligatoire fixe ou portable) :

E-mail : @

Militaire Famille de militaire Autres ministères ou Étudiant Civil relevant de la défense Civil *

* Parrainage obligatoire par un militaire pour les non résidents : Nom du parrain : _____
JOINDRE : 1 photographie (nouvel adhérent) , 1 certificat médical de non contre indication à la pratique du sport demandé de moins de 3 ans (nouvel adhérent).

Carte d'adhérent, en cas de perte, une somme de 10€ sera demandée pour son renouvellement

Choix de(S) Activité(S) :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

TOTAL :

Chèque :

Espèces :

INFORMATIONS CONCERNANT LE CLUB A LIRE IMPERATIVEMENT :

1/ Compte tenu du contexte sécuritaire actuel et conformément au Code de la sécurité intérieure (notamment art L.114-1, R 234-1 à 2 et R114-4), l'autorisation d'accès à l'emprise militaire est subordonnée à la réalisation préalable d'une enquête administrative de sécurité.

2/Les cours sont essentiellement assurés par des gendarmes, des raisons de services peuvent conduire à annuler des activités au dernier moment. Les parents sont invités à appeler le 01-53-62-16-36 ou se rendre de préférence sur le site du club à l'adresse : cslgkellermann.fr, au plus tard le mercredi à partir de 9 h pour vérifier que l'activité ait bien lieu.

3/Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la salle de musculation (affichées à l'entrée de la salle).

4/Je renonce par ailleurs à tout recours contre l'état pour les dommages corporels ou matériels susceptibles de survenir pendant les activités.

La couverture des accidents sportifs est la suivante (pour la France) : l'être affilié à la sécurité sociale.

Éventuellement avoir souscrit à une mutuelle si elle prévoit ce type de prise en charge. Une assurance est directement engagée après l'inscription (possibilité de souscrire une assurance complémentaire).

5/ J'autorise – je n'autorise pas le CSLG à photographier mon enfant lors des diverses manifestations organisées au sein de la résidence.

Pour les mineurs seulement (à remplir par les parents ou le responsable)

Je soussigné Nom Prénom Qualité

Date et lieu de naissance : _____

Autorise le jeune, inscrit ci-dessus, à demander son inscription au CSLG et je m'engage à le présenter au moniteur à chaque début de cours de façon à m'assurer que l'activité ait bien lieu. En cas d'accident lors de la pratique sportive, autorise le club à prendre toutes les mesures d'urgence

Signature de l'adhérent

Dossier traité par :